

Initiatives ministérielles

les soldats ont l'impression qu'on sacrifie leurs intérêts et leur bien-être pour permettre à l'état-major de continuer de livrer la marchandise.

Le gouvernement serait malavisé de songer à envoyer des forces combattantes en Bosnie, étant donné la gravité de ce problème et le fait que la commission d'enquête sur les événements survenus en Somalie, qui examine la chaîne de commandement, ne diffusera son rapport et ses recommandations qu'en juin 1996.

Le gouvernement devrait longuement réfléchir à l'état actuel de nos forces terrestres avant de s'engager à participer à cette mission de combat. J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de la mission de maintien de la paix conventionnelle à laquelle les Canadiens sont habitués de participer et pour laquelle nos forces terrestres sont formées et préparées. Depuis trois ans, tous les membres de nos forces terrestres s'entraînent pour participer à des missions de maintien de la paix. Ils n'ont ni le matériel ni les ressources pour remplir d'autres fonctions. Le moral des troupes est bas, et les problèmes de leadership doivent être réglés. Ce n'est pas le temps d'envoyer nos soldats participer à une mission pour laquelle ils sont mal préparés.

• (1625)

M. Jesse Flis (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Je suis extrêmement déçu, monsieur le Président. Le tiers parti avait ici une occasion en or de vraiment faire valoir sa politique et de remonter le moral des membres de nos trois forces, de vraiment faire une contribution importante tant au plan national qu'au plan international, et que font ses députés? Ils parlent de la Somalie. Ils parlent de tout sauf de la motion à l'étude. Les députés de l'opposition officielle, au moins, ont cité des données. Ils ont notamment dit que notre engagement ne devrait pas dépasser 2 000 militaires. J'aurais bien voulu qu'ils soient un peu plus précis et qu'ils nous fournissent plus de détails, mais les députés du tiers parti n'ont même pas offert une seule proposition constructive au gouvernement.

Voici qu'ils accusent le gouvernement d'avoir déjà pris une décision. Ce n'est pas vrai. Le Cabinet ne se réunira que mercredi. Les députés réformistes lisent quelque chose dans les journaux au sujet du budget et ils parlent tout de suite de divulgation non autorisée du budget. C'est à cela qu'ils comparent ceci. Oubliez ce que vous avez lu dans le journal! Faites des propositions constructives au gouvernement et offrez-lui des idées concrètes! Les réformistes sont en train de rater une occasion en or.

Les députés réformistes chantent les louanges de nos casques bleus, mais que font-ils dans toutes leurs interventions? Ils démoralisent les troupes autant qu'ils le peuvent. Si j'étais au nombre des combattants, là-bas, je n'écouterais certes pas ce qu'ils disent, de peur qu'ils ne me dépriment complètement.

Enfin, je me demande—j'ai toujours respecté le député pour ses bonnes idées—si le député voudrait partager ses idées avec nous. Qu'est-ce que le Cabinet devrait considérer, à son avis? Quelles sont les options? Devons-nous participer à l'intervention? Si oui, combien de militaires faut-il envoyer? Deux milliers? Lesquels? Faut-il oublier tout cela et s'occuper plutôt des droits de la personne à l'égard d'autres questions?

Qu'ils nous le disent! Ils ratent ici une occasion en or.

M. Hart: Merci beaucoup de cette question curieusement décousue.

M. Hill (Prince George—Peace River): Du babillage déroutant.

M. Hart: Du babillage déroutant, en effet. Voilà une observation très juste.

Les partis d'opposition s'inquiètent vivement de ce que le gouvernement s'apprête à faire. C'est très clair. N'ayons pas peur des mots. Ce que l'OTAN et les États-Unis demandent, ce sont des troupes de combat pour participer à l'IFOR.

Il ne s'agit pas du même genre de missions auxquelles le Canada a déjà participé; il ne s'agit pas d'une mission de maintien de la paix. Voyons les problèmes qui se posent. La pierre angulaire d'une mission de maintien de la paix, c'est le fait que nos militaires sont formés à l'art du compromis et de la négociation, deux éléments fondamentaux des opérations de maintien de la paix. Les Canadiens se sont très bien acquittés de ce travail, mais nous passons maintenant à un autre niveau. Il est maintenant question de troupes de combat et de l'imposition de la paix. N'allez pas croire que c'est l'équivalent du maintien de la paix, car il n'en est rien. Il n'y a plus de casques bleus désormais. Il est question maintenant d'une zone démilitarisée qui divise l'ensemble du territoire bosniaque, ses villes, ses villages, ses terres agricoles. Il va y avoir de l'action là-bas, des échanges de coups de feu. Quiconque de ce côté-là de la Chambre prétend le contraire n'est pas honnête envers la population canadienne. Il y en aura. Le président des États-Unis a dit qu'il y aura des victimes. Il s'attend à ce qu'il y en ait.

• (1630)

Les Canadiens doivent examiner ce que nous avons fait par rapport aux opérations de maintien de la paix depuis 1956, depuis la crise du canal de Suez. Nous avons permis le déclin des Forces armées canadiennes, le déclin de leurs effectifs, mais aussi de leur matériel.

À l'âge adulte, j'ai servi deux fois dans les forces armées canadiennes. Je sais ce qu'un gouvernement libéral peut faire aux forces armées canadiennes lorsqu'il est au pouvoir. J'ai vécu cela. Je suis surpris de l'attitude du secrétaire parlementaire, car il sait que le gouvernement libéral a considérablement réduit nos forces armées et notre matériel. Nous n'avons pas le matériel nécessaire pour participer à une mission d'imposition de la paix. Il y a aussi de graves problèmes qu'il faut absolument régler dans le commandement des forces terrestres.